

Appel à projets de recherches-actions – ELAN 2

1. Contexte général :

La phase de 2 de l'Initiative ELAN, dans sa composante Afrique s'inscrit dans le contexte d'une recherche d'amélioration de la qualité des systèmes éducatifs. De ce point de vue, il est utile de rappeler que les récentes évolutions PASEC confirment celles menées depuis le début des années 2000, à savoir que les niveaux d'apprentissage des élèves en français et en mathématiques restent très bas dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, parmi lesquels ceux concernés par l'Initiative ELAN. Il est par conséquent nécessaire d'améliorer entre autres les cadres curriculaires en œuvre, les matériels didactiques utilisés ainsi que la formation des maîtres.

2. Nécessité des recherches-actions :

Au-delà des outils déjà mis à disposition par ELAN à travers son projet pilote « Apprendre à lire et à écrire dans une première langue africaine et en français » (guides, mallette, dispositifs de formation continue), **les besoins des acteurs restent encore importants**, si l'on prend en compte la nécessité de coller au plus près des classes, pour les différentes compétences à travailler, pour les différentes langues d'enseignement comme pour les matières enseignées dans ces langues.

Pour y parvenir, il faut à la fois connaître plus précisément les questions qui se posent au quotidien, leur apporter des réponses et démultiplier le nombre de personnes réellement impliquées dans l'amélioration des performances du système éducatif.

3. Effets attendus :

La conduite de recherches-actions au cours de la phase d'ELAN 2 permettra de sortir de schémas de production strictement verticaux (des experts, des cadres éducatifs nationaux produisent des ressources que les praticiens appliquent) en mettant en place des dispositifs qui impliquent tous les acteurs, et avant tout les enseignants eux-mêmes, dans la production des ressources, des scénarios d'enseignement. Ces recherches-actions vont encourager la **collaboration entre des praticiens des Ministères de l'Education Nationale** (enseignants, inspecteur, responsable de suivi évaluation du MEN) et des **enseignants-chercheurs** appartenant à des disciplines différentes pour favoriser une **meilleure synergie dans chaque pays entre la recherche et la pratique d'enseignement**.

Des ressources et des scénarios didactiques nouveaux, dont les effets auront été testés, seront **mutualisables (effet de levier)** pour l'ensemble des pays ; d'autre part, les **chercheurs de différentes disciplines (linguistes, didacticiens, sciences de l'éducation, sciences cognitives)** pourront être amenés à travailler ensemble pour contribuer plus efficacement à l'amélioration des pratiques, des outils et des méthodes/approches.

Au final, l'un des effets recherchés est la **création d'une vraie capacité dans chaque pays de diagnostic et de recherche appliquée interdisciplinaire sur les sujets de la réussite des apprentissages scolaires, une recherche appliquée dans les sciences de l'éducation et en didactique des disciplines qui** réponde mieux aux enjeux et questionnements que pose le très faible niveau des élèves au primaire.

4. Eléments de l'appel à projets :

4.1. Thèmes prioritaires :

Les thèmes auxquels les RA doivent s'attacher en priorité sont présentés de manière détaillée au point 3 du document joint « Les recherches-actions ELAN ». Les projets pourront s'inscrire dans ces thèmes en travaillant des points très précis, en lien avec les terrains d'enseignement/apprentissage.

4.2. Durée des projets :

Aucune durée pour ces projets n'est imposée par ELAN de manière à respecter le fait que chaque recherche-action a ses particularités, et peut aller de quelques semaines à deux ou trois ans.

4.3. Critères d'éligibilité :

- ✓ Inscription dans les thèmes prioritaires ;
- ✓ Composition de l'équipe : les projets favorisés comprendront des personnels de statuts différents, associant praticiens et accompagnateurs scientifiques ; un encouragement sera donné aux projets faisant vivre une interdisciplinarité ;
- ✓ Faisabilité : les projets seront évalués en prenant en compte leur cohérence interne (adéquation entre hypothèses et recherches menées, taille et nature des corpus, etc.)

4.4. Clôture des projets :

Au terme du projet, il sera demandé :

- Un bilan financier justifiant les financements éventuels accordés par ELAN ;
- Un bilan scientifique sous la forme :
 - d'une fiche de capitalisation (voir document joint « Les recherches-actions ELAN », **Fiche 2 : Capitalisation**)
 - d'un rapport (voir document joint « Les recherches-actions ELAN », **Fiche 3 : Canevas de présentation des résultats d'une RA**)

4.5. Financement des projets :

L'OIF peut contribuer au financement des projets à hauteur de **Cinq milles euros maximum par année civile et/ou par projet**. La demande de financement s'appuie sur les éléments de la « Fiche de présentation d'une réponse à appel à projet de RA dans le cadre d'ELAN ». Le montant indiqué ci-dessus est maximal. La demande devra être proportionnée aux volets d'action à mettre en place.

4.6. Calendrier du présent appel à projet :

L'appel à projet est permanent et est ouvert à partir du 29 mai 2017. Les dossiers sont reçus par l'équipe-programme ELAN au fur et à mesure que les équipes se constituent et que les projets arrivent à maturité.

4.7. Documents joints au présent appel :

Pour répondre à l'appel à projets, le porteur de projet a à sa disposition deux documents :

- « Les recherches-actions ELAN » : document général présentant les RA, les étapes de leur réalisation, les équipes, etc.
- le document « Fiche de présentation d'une réponse à appel à projet de RA dans le cadre d'ELAN » qu'il remplira et retournera aux adresses électroniques suivantes :
hamidou.seydou-hanafiou@francophonie.org
bodiel.fall@francophonie.org
noemi.nirina@francophonie.org